



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 Nombre de présents : 16
 Nombre de votants : 22
 Date de convocation : 09/09/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 21 septembre 2015**

AFFICHÉ
à la Porte de la MAIRIE
le 23 SEP. 2015

--- 000 ---

L'an deux mille quinze, le vingt-et-un septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAMOTHE, Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS (a procuration pour M. LAFOURCADE), M. MARSAN, Mme BRUGAT (a procuration pour M. GOSSELIN), MM. DUCASSE, BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET (a procuration pour M. DUBUN), Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE (a procuration pour Mme COUFFIGNAL).

Etaient excusés : Mmes COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), DUBOIS-MAURY, CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), MM. DUBUN (a donné procuration à M. GAILLARDET), GOSSELIN (a donné procuration à Mme BRUGAT), LAFOURCADE (a donné procuration à Mme COURROS), Mme THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance E

Délibération n°6

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Ville de TARTAS – Budget principal – Décision modificative N°2

Comme vous le savez, lors du vote du budget 2015, notre assemblée s'est prononcée pour l'achat de nouveaux engins et matériels pour le bon fonctionnement des équipes techniques.

Or, dans le même temps la commune a procédé à la cession de différents biens « débroussailleuse » et « tondeuse hélicoïdale » respectivement pour 8 000 € et 4 500 €.

Aussi, il convient au titre d'une décision modificative n°2 de porter inscription au budget principal de la Ville de TARTAS selon les écritures suivantes :

Investissement Recettes

Compte 21578 ajouter 25 000 € (autre matériel et outillage)

Compte 21571 ajouter 20 500 € (matériel roulant)

Investissement Dépenses

Compte 192 ajouter 33 000 € (plus ou moins-value)

Compte 2315 ajouter 12 500 € (opération 9201 – Aménagement bâtiment acquisitions)

Fonctionnement Dépenses

Compte 675 ajouter 45 500 € (valeur comptable des immobilisations)

Fonctionnement Recettes

Compte 775 ajouter 12 500 € (produit des cessions des immobilisations)

Compte 776 ajouter 33 000 € (différence sur réalisations)

.../...

Identifiant unique*: 040-214003139-20150921-2015_E6-DE

Envoyé en préfecture, le 23/09/2015 - 08:47

Reçu en préfecture, le 23/09/2015 - 08:48



* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (T3T)

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES